



Crise sanitaire : des risques limités pour le secteur financier luxembourgeois

—
Février 2021

Table de matières

Les activités du secteur financier luxembourgeois se sont maintenues	3
Remarque méthodologique sur la qualité des données de l'emploi européen avec la crise COVID-19	4
Les mesures de soutien de l'État et de la Banque centrale européenne ont permis de garder le canal du crédit ouvert	6
Des conditions financières encore favorables	9
Les banques luxembourgeoises plus solvables que la moyenne européenne	12
La part de prêts non performants reste très faible au Luxembourg.	14
Certains pays soumis à davantage de risques d'instabilité financière .	15
Conclusions	18

Cette Analyse constitue une version légèrement adaptée d'une étude figurant dans la Note de Conjoncture 2-2020, publiée le 3 décembre 2020.

Dans la plupart des pays, le secteur financier est l'un des seuls ayant pu poursuivre l'ensemble de ses activités malgré les mesures de distanciation sanitaire mises en place pour lutter contre l'épidémie de COVID-19¹. Il a toutefois dû s'adapter pour répondre aux besoins de financement des entreprises en difficulté (tout en couvrant les risques et en reportant les intérêts à percevoir), mais aussi pour réallouer les actifs financiers des investisseurs et effectuer les opérations courantes à distance hors des agences. Le but de cette étude est d'évaluer comment les sociétés financières de la zone euro ont réagi face à cette crise et quelles seront les retombées sur la qualité de leurs actifs et sur les conditions financières dont dépendent les entreprises et les ménages.

Les activités du secteur financier luxembourgeois se sont maintenues

L'évolution des sociétés financières a été contrastée selon les pays de la zone euro au 1^{er} semestre 2020. Au Luxembourg, la valeur ajoutée brute (VAB) du secteur est restée stable (+1.4% sur un an en valeur, +0.4% en volume) et l'emploi a progressé de 2% (contre resp. -2% de VAB en zone euro et -0.4% d'emploi). Dans huit pays – dont la Grèce, la France et l'Italie – le secteur financier a subi de fortes pertes en termes d'activité et d'emploi, qui restent toutefois pour la plupart dans le prolongement des reculs déjà observés en 2019.

Au 3^e trimestre 2020, l'emploi dans le secteur financier de la zone euro a diminué d'1% sur un an, tiré principalement vers le bas par les baisses d'emploi en Allemagne [-1%], en France [-1%], en Italie [-2%], en Belgique [-2%], en Espagne [-3%] et en Estonie [-27%]. Selon les enquêtes de conjoncture, toutes les branches du secteur financier ont enregistré une détérioration de l'emploi au 3^e trimestre et les perspectives pour le dernier trimestre sont toutes orientées à la baisse sauf pour les compagnies d'assurances.

Au Luxembourg, la croissance de l'emploi a ralenti à +1.4% sur un an au 3^e trimestre, alors qu'elle était d'en moyenne 4% par an les deux années précédentes, portée en partie par les créations d'emplois liées aux relocalisations en vue du Brexit. La progression de l'emploi en 2020 a été portée par les auxiliaires financiers spécialisés en gestion de fonds d'investissement et de pension (+5.2% sur un an) et les compagnies d'assurances (+2.2%), alors qu'on enregistre une baisse de 1.6% dans les banques (soit -430 personnes, contre +1.3% en 2019).

Des suppressions d'emplois sont encore à prévoir dans le secteur bancaire européen. Douze grandes banques d'investissement avaient en effet annoncé avant la pandémie envisager des plans de suppression d'emplois sur les trois prochaines années (88 000 emplois au total)². Ces réductions d'effectifs sont justifiées par les conséquences de la digitalisation, les taux

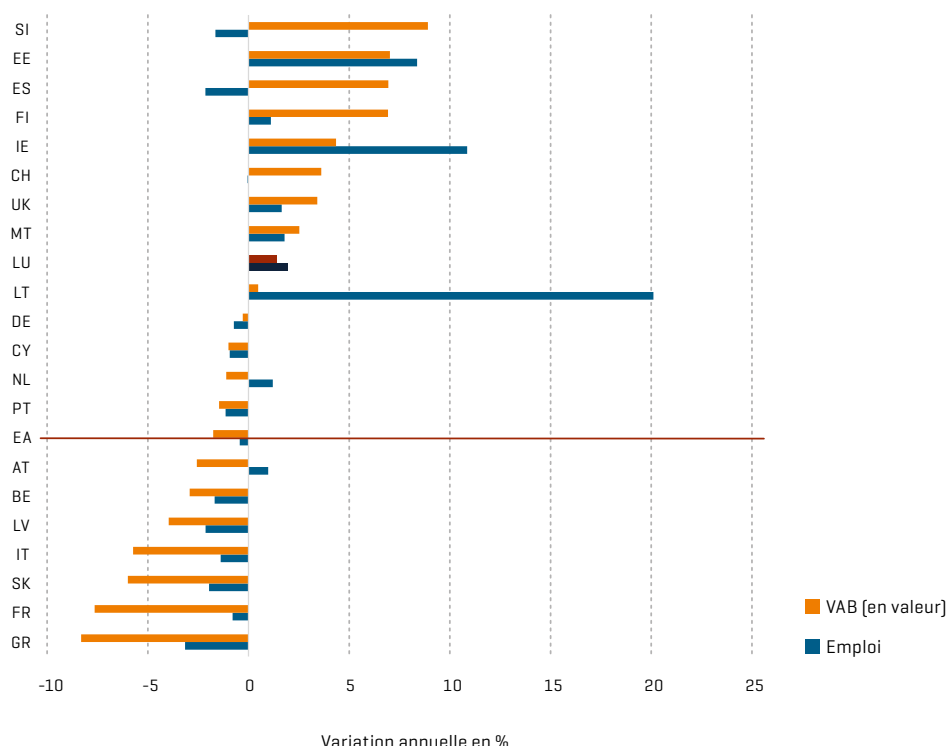
1 Pour plus d'information, voir les études des Note de conjoncture 1-20, pp. 70-79, et Note de conjoncture 2-20, pp. 71-82.

2 HSBC avait annoncé en février la suppression de 35 000 emplois sur trois ans, Unicredit en avait envisagé 8 000 d'ici 2023 et Deutsche Bank avait prévu la suppression de 18 000 emplois d'ici 2022.

bas qui pèsent sur les revenus ou encore par la concurrence de nouveaux acteurs comme les fintechs.

Graphique A :

Évolution du secteur financier en Europe au 1^{er} semestre 2020



Source : Eurostat

Remarque méthodologique sur la qualité des données de l'emploi européen avec la crise COVID-19

Pour la plupart des pays de l'UE, excepté le Luxembourg, les données publiées sur l'emploi se basent sur les réponses à l'Enquête sur les forces de travail³ qui ont été impactées par le confinement. L'Institut de statistique britannique explique par exemple que les premiers entretiens habituellement réalisés en face à face ont dû être faits par téléphone en mars, ce qui a affecté le taux de réponse⁴. Les pondérations des ménages ont dû être modifiées en conséquence, ce qui semble avoir plutôt tiré vers le haut l'évolution de l'emploi dans le secteur financier britannique [alors que de nombreux emplois ont été relocalisés de Londres vers d'autres pays européens dans le cadre du Brexit⁵]. Les données publiées pour le Luxembourg n'ont pas été affectées par cela étant donné que l'emploi est mesuré sur base des données administratives de l'Inspection générale de la sécurité sociale [IGSS], et non sur des données d'enquête.

3 Cf. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/microdata/european-union-labour-force-survey> pour plus d'information sur cette enquête.

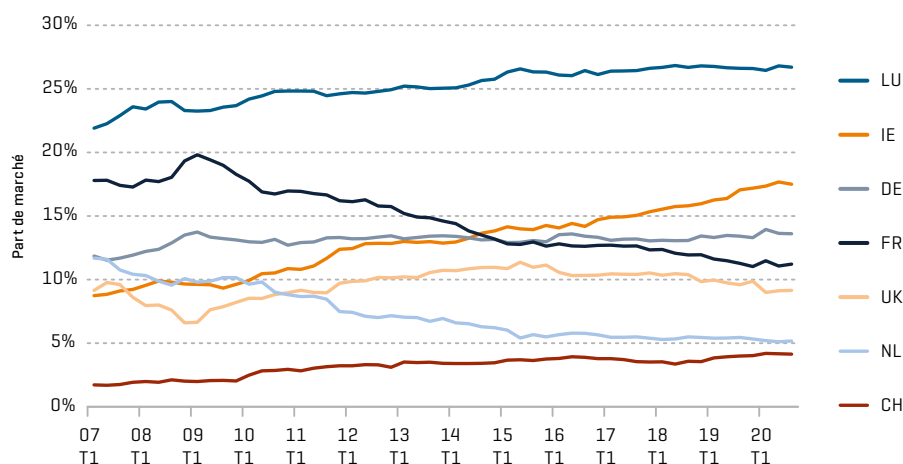
4 Cf. <https://www.ons.gov.uk/employmentandlabourmarket/peopleinwork/employmentandemployeetypes/articles/coronavirusanditsimpactonthelabourforcesurvey/2020-10-13>

5 Cf. https://www.ey.com/en_uk/news/2020/09/ey-financial-services-brex-it-tracker-fs-firms-continue-moving-staff-ahead-of-brex-it-deadline

Le Luxembourg, leader dans l'industrie des fonds d'investissement européens, a pu conserver sa part de marché de 27% des actifs détenus en Europe (33% en zone euro). Après le krach boursier de février-mars, le redressement des valeurs en bourse et les émissions nettes dans les fonds ont permis de remonter la pente. À la fin du 3^e trimestre, les actifs des organismes de placement collectif (OPC) au Luxembourg et en zone euro hors Luxembourg avaient augmenté de 3% sur un an.

Graphique B :

Actifs des principales industries de fonds d'investissement européennes



Source : EFAMA

Les banques au Luxembourg ont pu bénéficier de la forte volatilité des marchés boursiers au 1^{er} trimestre 2020, car la hausse des transactions d'actifs financiers a gonflé le volume des commissions qu'elles ont reçues (+23% sur un an au 1^{er} trimestre, contre +7% en zone euro). Le Luxembourg a davantage profité de ce gain de commissions parce qu'il y a relativement plus de banques dépositaires et privées portées sur la gestion d'actifs financiers que de banques de détail. Les revenus sur intérêts sont par contre restreints par les taux faibles et les moratoires qui repoussent les remboursements de prêts de plusieurs mois (6 mois au Luxembourg). De l'autre côté, les coûts du risque ont augmenté avec la crise.

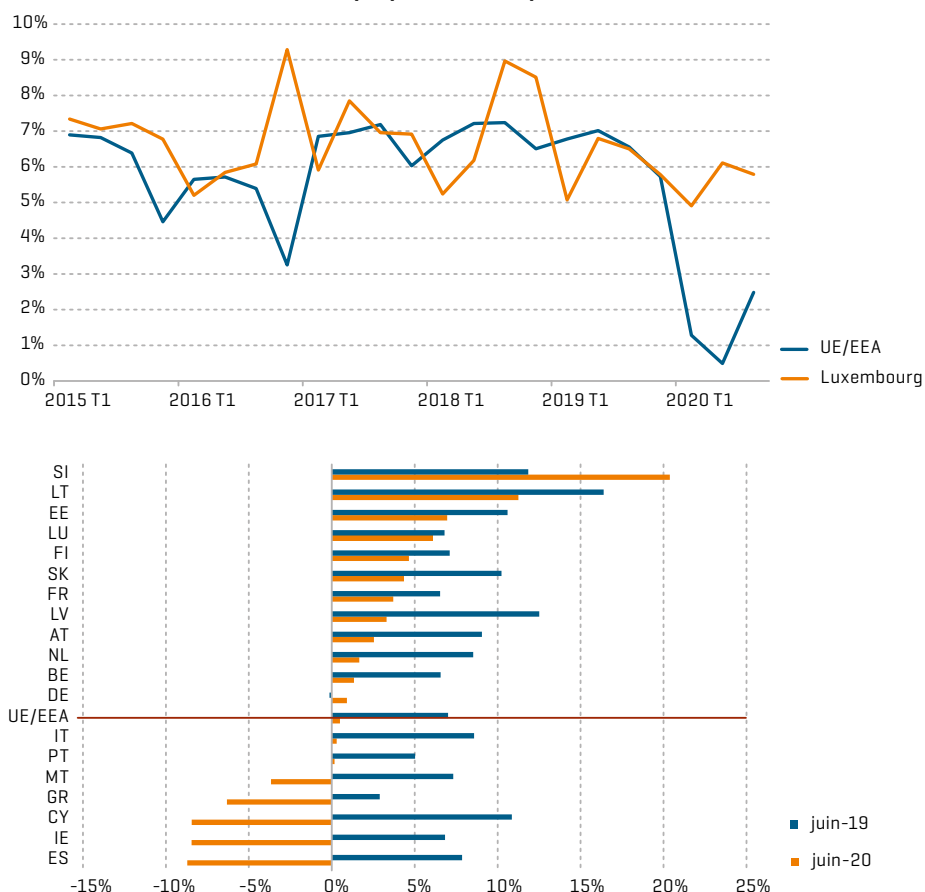
Le résultat net des banques en zone euro rapporté à leurs fonds propres a ainsi chuté de 7% à 0.5% entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020. Il est même passé en territoire négatif dans certains pays comme l'Espagne, l'Irlande et la Grèce. Au Luxembourg, il n'a que légèrement diminué, de 6.8% à 6.1%, grâce à la forte croissance des commissions perçues au 1^{er} trimestre et des provisions relativement plus faibles, étant donné que les bilans bancaires sont plus sains et moins exposés aux secteurs à risque (voir ci-après).

Au 3^e trimestre, les rendements sur fonds propres moyens dans l'UE sont légèrement repartis à la hausse, à 2.5% [+2 points de % sur un trimestre, -4 points de % sur un an]. Les charges pour couvrir le risque de crédit, qui se sont fortement alourdies au 2^e trimestre 2020, ont ensuite été légèrement réduites au 3^e, alors que la marge d'intérêts s'est contractée davantage. Le résultat net des banques européennes a ainsi chuté de 62% sur un an en cumul à la fin du 3^e trimestre (après -98% au 2^e trimestre), tiré vers le bas par les fortes pertes enregistrées en Espagne, en France et en Italie.

Au Luxembourg, le résultat net cumulé n'a diminué que de 2% grâce à la bonne tenue des commissions perçues sur la gestion d'actifs au 1^{er} trimestre. La marge d'intérêt et les autres revenus hors commissions se sont en revanche fortement contractés pendant le 3^e trimestre [de resp. -10% et -53% sur un an] alors que les frais se sont réduits de seulement 2%.

Graphique C :

Recul des rendements sur fonds propres des banques



Source : EBA

Les mesures de soutien de l'État et de la Banque centrale européenne ont permis de garder le canal du crédit ouvert

La BCE et les gouvernements de la zone euro ont dès le mois de mars mis en place des mesures de soutien au crédit bancaire et aux conditions financières [cf. tableau A]. La politique de la BCE vise à maintenir les flux de crédits à l'économie réelle en apportant des liquidités aux banques à des taux avantageux et en relâchant temporairement les exigences réglementaires. Son nouveau programme d'achat d'actifs d'urgence pandémique [achats de titres des secteurs public et privé] mis en place en mars a été augmenté puis étendu jusqu'à mars 2022. La BCE aura recours aux achats mensuels d'actifs [APP] aussi longtemps que nécessaire pour renforcer les effets accommodants des faibles taux directeurs. Les objectifs mensuels de l'APP, qui ont été fixés pour la première fois en mars 2015, ont été élargis avec une enveloppe supplémentaire de 120 Mia EUR le 12 mars 2020. La BCE y mettra fin peu avant de commencer à relever les taux d'intérêt, c'est-à-dire pas avant 2024 selon les prévisions du STATEC.

Par ailleurs, les banques ont été encouragées par les gouvernements de la zone euro à accorder des moratoires permettant le report d'échéances sur prêts de 3 à 12 mois (pour les entreprises et/ou les ménages en difficulté) et la plupart des États se sont portés garants (à hauteur de 70% à 100%) de nouveaux crédits aux entreprises en manque de trésorerie⁶. Ces dispositifs transfèrent une partie du risque de crédit des banques vers l'État, réduisant les coûts liés pour les banques.

Tableau A : **Mesures de soutien aux crédits bancaires et aux conditions financières en zone euro**

Banque centrale européenne	
Programme d'achat d'urgence pandémique	Achat de titres des secteurs public et privé (1 850 Mia EUR) jusqu'à fin mars 2022.
Augmentation du programme d'achat d'actifs (APP)	Enveloppe supplémentaire de 120 Mia EUR et réinvestissement des titres arrivant à échéance aussi longtemps que nécessaire pour maintenir des conditions de liquidité favorables et des conditions financières accommodantes.
Opérations de financement de long terme TLTRO	La banque centrale paie les banques 0.5% à 1% pour prêter à l'économie. Ces conditions favorables s'appliqueront jusqu'en juin 2022.
Assouplissement des exigences en capital	Les banques peuvent utiliser une partie de leur capital pour prêter. Cela a débloqué 120 Mia EUR de capital en zone euro.
Assouplissement des prêts non performants	Plus de flexibilité sur les critères de prêts non performants
Elargissement des actifs acceptés en collatéral	Les créances des entreprises sont acceptées en collatéral afin que les banques puissent faire plein usage des opérations de refinancement.
Mesures gouvernementales	
Moratoires sur les crédits	ES, AT, BG, BA, HR, PL, CZ (remboursements de crédits sont reportés de 3 mois) LU, FR (6 mois) IT, RO, SK (9 mois) SI (12 mois)
Prêts garantis par l'Etat	LU (2,5 Mia EUR, pour des prêts de 6 ans maximum) DE (822 Mia EUR, 5 ans max) FR (300 Mia EUR, 6 ans max) IT (450 Mia EUR, 6 ans max) ES (100 Mia EUR, 5 ans max) NL (25 Mia EUR) AT, FI, BE, BG, CZ, GR, HU, IE, IS, LI, LT, LV, MT, NO, PL, PT, RO, SI, SK

Sources : EBA, BCE, Banques centrales nationales (Décembre 2020)

Les petites et moyennes entreprises des secteurs les plus touchés par la crise (commerce, tourisme et transports) ont été les principaux bénéficiaires des prêts garantis par les États de la zone euro selon la BCE⁷. Ce dispositif a davantage été utilisé en France (avec 120 Mia EUR de prêts souscrits jusqu'en août, soit 70% des nouveaux prêts octroyés) et en Espagne (100 Mia EUR, 65% des nouveaux prêts). Moins de crédits garantis ont été octroyés en Italie (55 Mia EUR, 20% des nouveaux crédits), en Allemagne (45 Mia EUR, 20%) et dans les autres pays de la zone euro (20 Mia EUR au total). Les différences sont liées aux conditions de crédit associées à ces prêts – qui sont plus favorables en France, moins en Allemagne – et aux autres mesures gouvernementales pour aider les entreprises (il y en a relativement moins en Espagne par exemple).

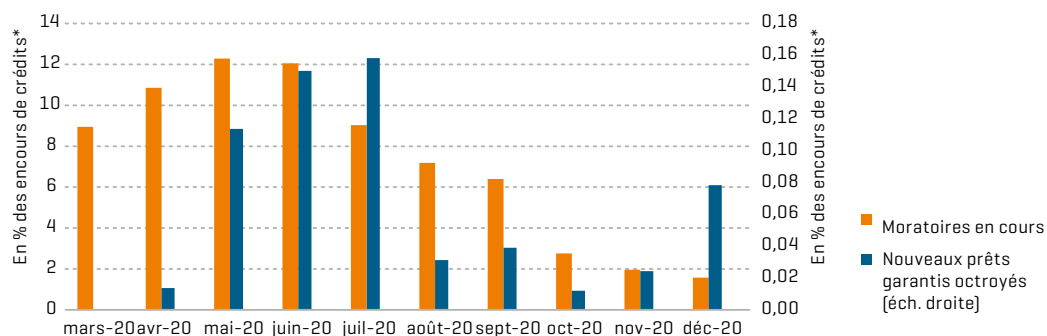
⁶ Pour plus de détails sur les prêts garantis par pays, <https://www.eba.europa.eu/eba-publishes-overview-public-guarantee-schemes-issued-response-covid-19-pandemic>

⁷ Bulletin économique de la BCE n° 6/2020

Pour soutenir financièrement les entreprises affectées par la crise au Luxembourg, les banques ont pu octroyer 355 prêts garantis par l'Etat en 2020 (dont 85% à des PME et avec un taux d'acceptation de 80%) pour un montant total de 181 Mio EUR. Le montant de prêts garantis accordés a gonflé de 22 Mio EUR en décembre, en lien probablement avec le renforcement des restrictions sanitaires en fin d'année. Les banques pourront encore avoir recours à cette mesure jusqu'en juin 2021.

Graphique D :

Moratoires et prêts garantis par l'État au Luxembourg



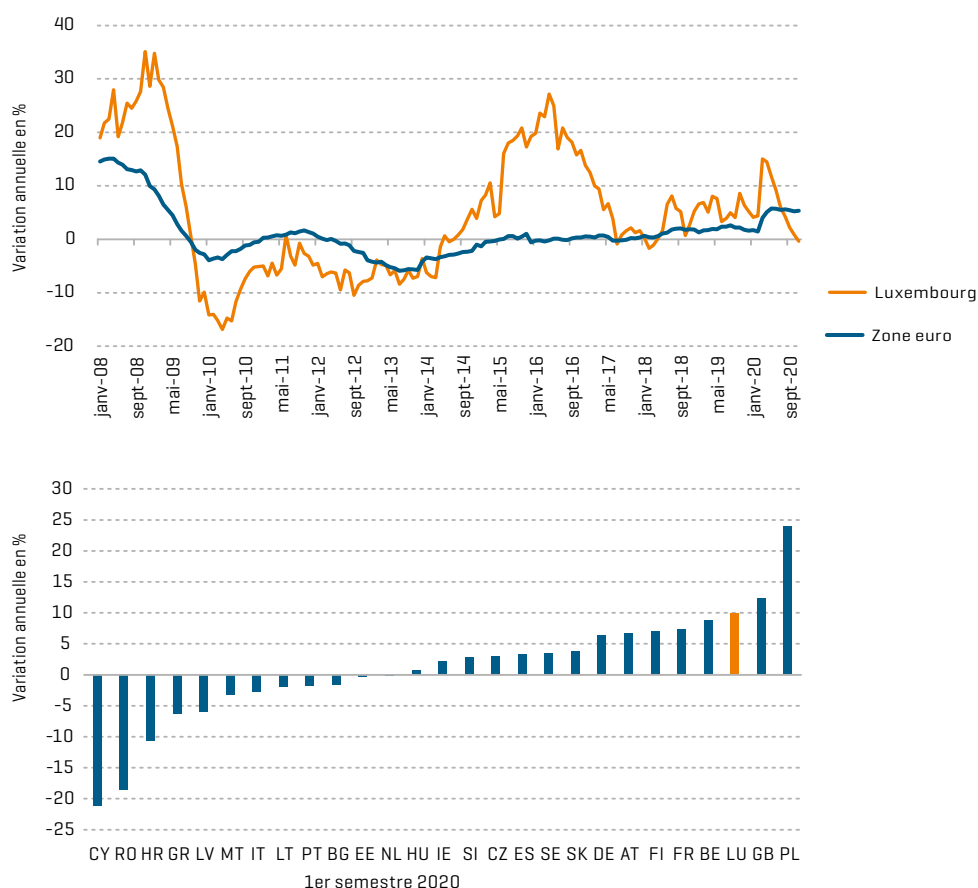
* Encours de crédits au secteur privé non financier du Luxembourg

Sources : CSSF, calculs STATEC

Par ailleurs, les nombreux moratoires accordés pendant le 1^{er} confinement – ayant permis jusqu'à 6 mois de report d'échéances sur près de 18 000 crédits – ont pris fin peu à peu à partir de juillet. Sur le dernier trimestre de 2020, les banques ont encore reçu en moyenne 75 demandes de moratoires par semaine. En fin d'année, 1 613 prêts étaient sous moratoires, pour un montant de 446 Mio EUR.

Les banques du Luxembourg ont augmenté leurs encours de prêts aux sociétés non financières de 8% entre le 1^{er} semestre 2019 et le 1^{er} semestre 2020 (contre +4% en zone euro), en particulier durant les mois de mars et avril (+11% sur un an aux entreprises domestiques et +17% aux entreprises en zone euro). La dynamique des prêts a été proportionnellement plus forte dans les pays où la souscription de prêts garantis a été plus élevée, et négative dans les pays où le secteur bancaire est plus à risque (comme en Grèce, à Chypre et en Italie).

Graphique E :

Les crédits bancaires aux entreprises de la zone euro résistent

Source : BCE

Des conditions financières encore favorables

Les mesures de soutien des gouvernements et de la BCE ont contribué à préserver des conditions de financement favorables et à garder le canal du crédit ouvert, comme le confirment les banques interrogées pour l'enquête trimestrielle sur le crédit bancaire en zone euro⁸.

Les taux d'intérêt sont restés bas sur les nouveaux crédits aux ménages et aux entreprises, tout comme les taux de refinancement des banques. A la fin de 2020, les taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises étaient d'en moyenne 1.4% en zone euro, contre 1.2% au Luxembourg, tandis qu'ils sont d'en moyenne 5% sur les crédits à la consommation [3% au Luxembourg], et de 1.4% sur les crédits immobiliers [1.3% au Luxembourg]. À noter qu'entre février et août 2020, le taux moyen sur les encours de crédits à court terme des entreprises a bien diminué au Luxembourg [-26 points de base, -32 points de base sur un an].

Les mesures de soutien ont par ailleurs rassuré les investisseurs et soutenu les marchés boursiers après le krach de février-mars [+27% sur l'Euro Stoxx entre la fin du 1^{er} trimestre et la fin de l'année 2020]. Les achats de titres de la Banque centrale européenne ont aussi permis aux taux des obligations souveraines et d'entreprises de dégonfler [cf. graphique H].

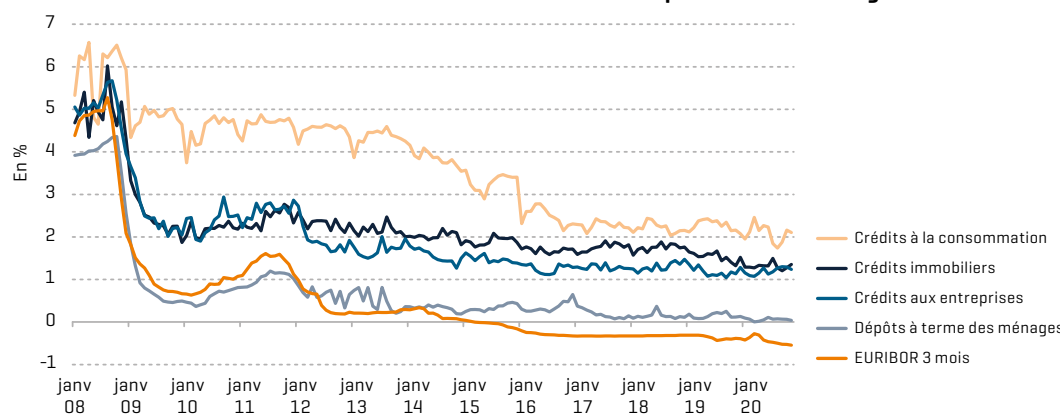
⁸ Cf. https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/ecb_blsurvey2020q4-e89c77d212.en.html#toc21

Graphique F :

Les conditions financières⁹ demeurent favorables en zone euro

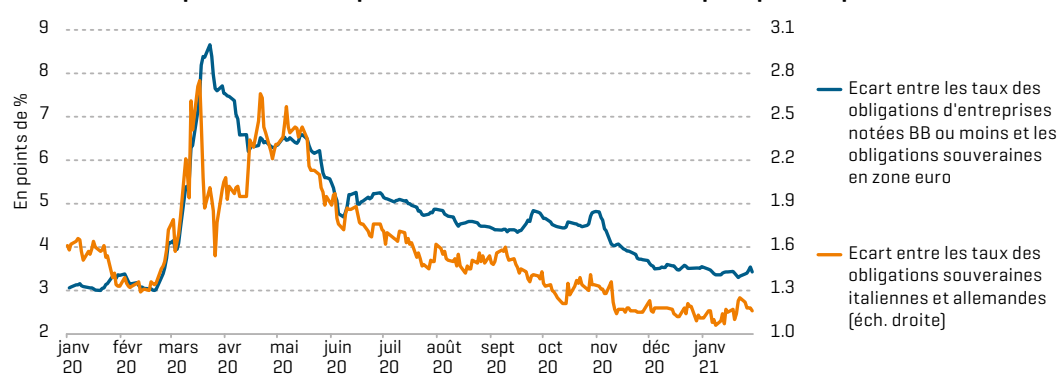
Source : FMI

Graphique G :

Les taux d'intérêt restent bas sur les nouveaux crédits et dépôts au Luxembourg

Sources : BCL, BCE [données désaisonnalisées]

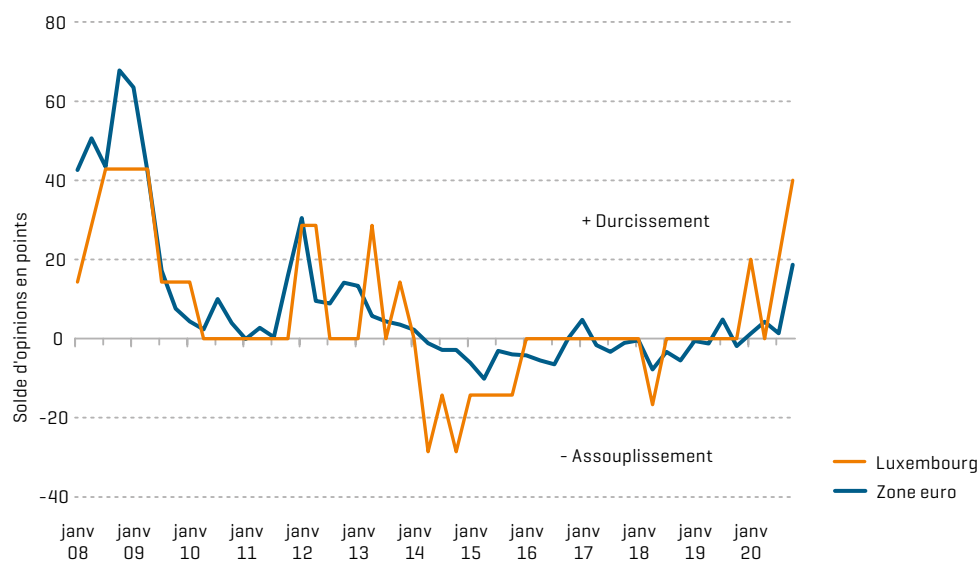
Graphique H :

Les taux d'emprunts des entreprises et des États moins élevés qu'au printemps

Sources : FRED (Federal Reserve Bank of St. Louis), Macrobond

9 Indice calculé par le FMI sur base des conditions et critères d'octroi de crédits aux entreprises, des taux des obligations d'entreprises et d'État, des primes de risque, des valorisations boursières et du taux de change.

Graphique I :

Les critères d'octroi de crédits aux entreprises se durcissent

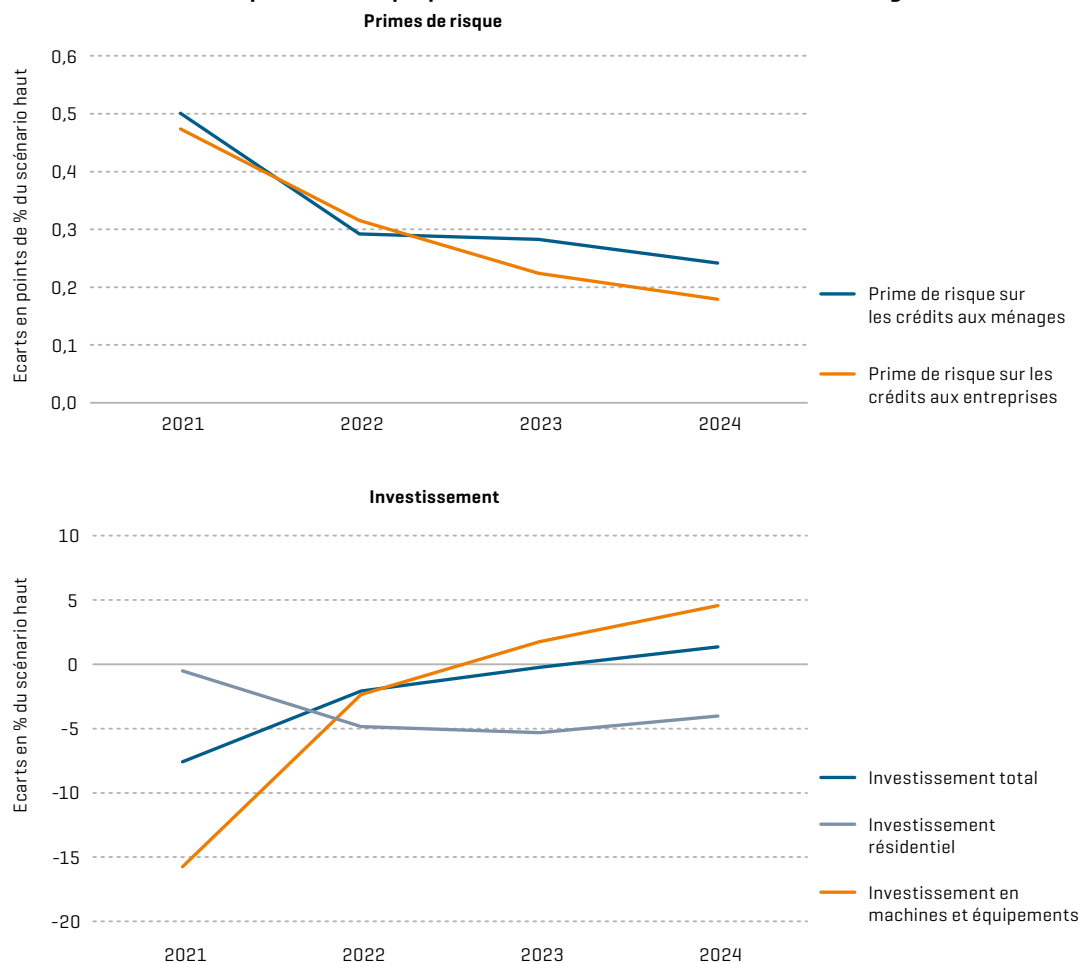
Source : BCE (enquête sur le crédit bancaire)

Le renforcement progressif des mesures de restrictions sanitaires depuis septembre 2020 pèse toutefois sur l'activité économique et la solvabilité des emprunteurs, déjà fortement affectés par le premier confinement. Face à la hausse des risques de défaut, les banques de la zone euro ont commencé à durcir les critères d'octroi sur l'ensemble des crédits au 2^e semestre 2020 et prévoient de faire de même au 1^{er} trimestre 2021¹⁰. Les sept banques luxembourgeoises interrogées sont surtout plus prudentes sur l'octroi de prêts à long terme aux entreprises et aux ménages en raison des perspectives économiques moroses. Les banques ont aussi relevé leurs marges sur les crédits aux entreprises, en particulier au Luxembourg, en Belgique, en Autriche, au Portugal et en Espagne (alors qu'elles les ont plutôt réduites en France et en Grèce).

Si les banques relèvent leurs marges et les primes de risque sur les crédits, cela pourrait peser sur la reprise de l'investissement. Si l'on simule un rehaussement des primes de risque sur les crédits de 50 points de base par rapport au scénario haut des prévisions du STATEC, l'investissement réel des entreprises en machines et équipements serait 16% plus faible que prévu en 2021 au Luxembourg. Ainsi, au lieu de croître de 17% entre 2020 et 2021, il stagnerait globalement, ce qui affecterait (dans une moindre mesure) le PIB et l'emploi (resp. -0.6 point de % et -0.4 point de % sur un an). Une hausse des primes de risque de 50 points de base sur les crédits immobiliers pèserait sur la croissance de l'investissement résidentiel surtout entre 2022 et 2024. Au lieu de croître de 10% entre 2021 et 2022 comme prévu, les achats de logement des ménages progresseraient alors de 5% sur un an (en volume). Le choc sur les primes de risque disparaît progressivement car l'amélioration de la situation économique dès 2022 inciterait les banques à réduire à nouveau les marges et à assouplir les conditions d'octroi de crédits.

10 Cf. https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html

Graphique J :

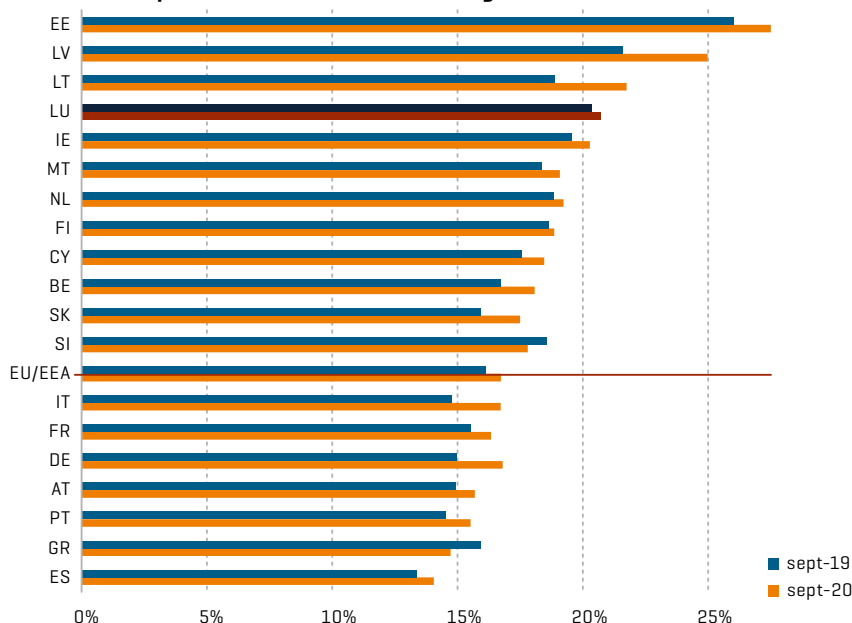
Un relèvement des primes de risque pèserait sur l'investissement au Luxembourg

Source : STATEC

Les banques luxembourgeoises plus solvables que la moyenne européenne

Après les déboires de la crise financière de 2008, le Comité de Bâle de la Banque des règlements internationaux avait adopté en septembre 2010 de nouvelles règles concernant les fonds propres des banques (règles dites de Bâle III), en relevant notamment le minimum de capital qu'elles doivent détenir face aux risques encourus. Le ratio de capital Tier 1 – qui est le capital de catégorie 1 permettant à une banque de poursuivre ses activités et rester solvable exprimé en % des actifs pondérés au risque – a augmenté de 10% à 17% dans l'UE entre 2008 et 2020, bien au-dessus du minimum exigé de 6%. Les banques luxembourgeoises affichent une solvabilité bien plus élevée que la moyenne avec un ratio de capital Tier 1 de 21% en septembre 2020, contre 13% en 2008 [cf. [Tableau B à la fin de l'étude](#)].

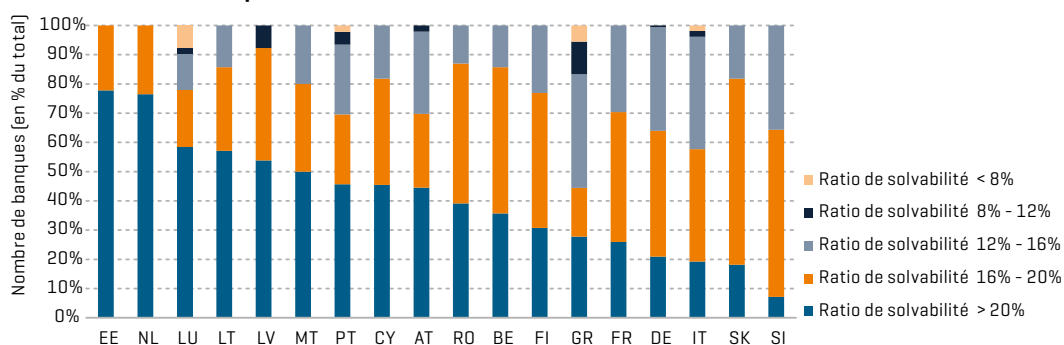
Graphique K :

Un ratio de capital Tier 1 élevé au Luxembourg

Source : EBA

Le ratio de solvabilité total, qui comprend également le capital de catégorie 2 qui servirait à rembourser les dépôts et crédits si une banque devenait non solvable, a quant à lui augmenté de 12 à 21% en zone euro entre 2008 et le 2^e trimestre 2020. Le seuil critique pour ce dernier [de 10.5%] est largement dépassé pour 90% des banques de chaque pays de la zone euro, excepté en Grèce où, malgré les améliorations depuis 2008, encore 17% des banques ont un ratio de solvabilité inférieur à 12% [cf. graphique F]. Au Luxembourg, 90% des banques actives¹¹ ont un ratio de solvabilité supérieur au seuil à risque, dont les banques domestiques. Les 9 banques ayant une solvabilité moins élevée sont des succursales de banques étrangères.

Graphique L :

Solvabilité des banques au 1^{er} trimestre 2020

Source : BCE

11 92 banques dans ces statistiques de la BCE, sur les 128 établissements de crédit ayant une activité au Luxembourg (dont 9 banques domestiques et 119 succursales de banques étrangères).

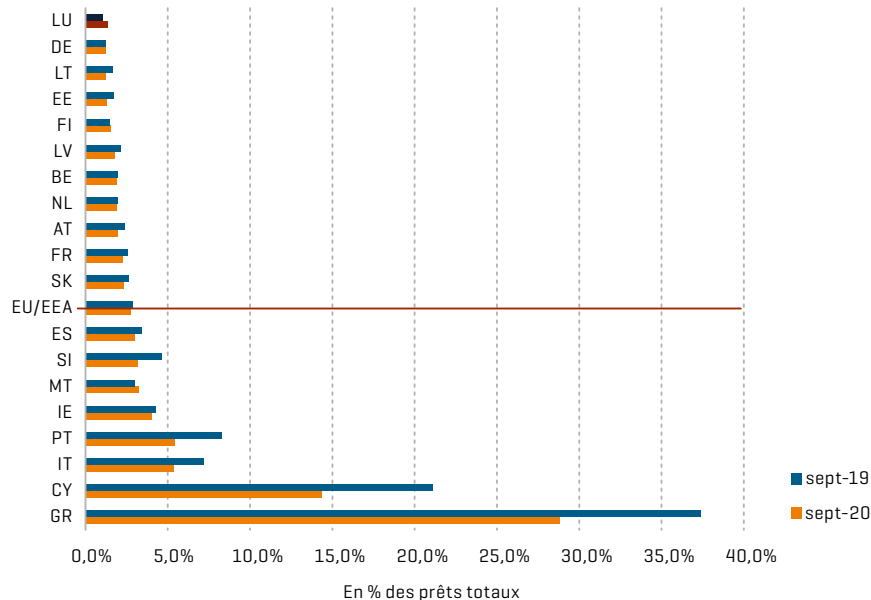
La part de prêts non performants reste très faible au Luxembourg

Les prêts considérés comme non performants¹² n'ont cessé de diminuer depuis 2015. Les moratoires et les garanties d'État ont permis d'éviter que les crédits aux entreprises en difficulté de trésorerie passent dans la classe « non performants » à court terme. Les régulateurs européens ayant également assoupli temporairement la reconnaissance des prêts non performants dans les reportings bancaires, ces derniers ont sans surprise peu évolué dans les statistiques du 2^e et 3^e trimestres 2020. La part de prêts non performants dans les encours de crédits bancaires européens est passée de 6.4% fin 2014 à 3% en 2020. Cet indicateur, qui permet d'évaluer la qualité des actifs des banques, est à surveiller car il pourrait se dégrader plus ou moins fortement lorsque les moratoires sur crédits et les autres aides financières accordées aux entreprises prendront fin.

On observe encore de fortes disparités selon les pays – le ratio de prêts non performants variant de 1% au Luxembourg à encore presque 30% en Grèce – et entre les secteurs, avec des ratios plus élevés sur les crédits aux entreprises de la construction [14% de prêts non performants dans l'UE au 1^{er} trimestre 2020], de l'HORECA [8%], des arts et spectacles [7%] et des industries extractives [7%]¹³. Les ménages pourraient également avoir des difficultés à rembourser leurs emprunts si leur situation financière se dégrade avec la crise actuelle. Ils représentent pour l'instant 38% des prêts non performants européens [1.1% des prêts bancaires totaux], contre 20% au Luxembourg [0.2% des prêts bancaires].

Graphique M :

Prêts non performants en zone euro



Source : EBA

¹² Un prêt non performant est un crédit impayé de plus de 90 jours ou qui ne pourra probablement pas être recouvré sans recours à la réalisation de la garantie, qu'il présente ou non des impayés.

¹³ Au Luxembourg, la part de prêts non performants est plus élevée dans les crédits octroyés aux secteurs de la production et distribution d'énergie [7%], des activités immobilières [4.4%] et de la construction [4.2%]. Les créances douteuses ne représentent que 4% des crédits aux entreprises de l'HORECA et des arts et spectacles, et seulement 0.6% des crédits aux industries extractives.

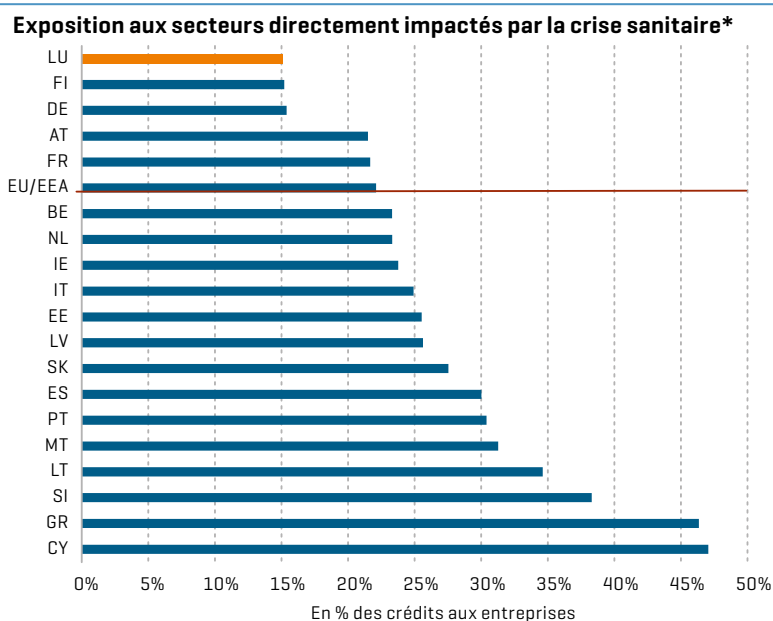
Malgré les efforts consentis pour diminuer les créances douteuses des banques, la part de prêts non performants en Grèce, à Chypre, en Italie et au Portugal reste au-dessus du seuil à risque de 5% fixé par l'EBA.

Certains pays soumis à davantage de risques d'instabilité financière

Grâce aux mesures de soutien des banques et des gouvernements, la situation est restée sous contrôle jusqu'à présent. Mais la BCE craint que cette crise provoque une vague de faillites et de défauts sur les crédits bancaires dès la fin des mesures de soutien gouvernementales et des moratoires accordés par les banques. Comme le signalait Claude Marx, le directeur général de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) au Luxembourg, « L'impact final de cette crise sur le secteur financier et sur l'économie réelle n'est pas encore connu et il faudra sans doute attendre le début de l'année prochaine pour le mesurer entièrement. »¹⁴

La hausse des prêts non performants dépendra des secteurs, de l'impact de la crise dans chaque pays et des mesures mises en place pour aider les entreprises. Les banques du Luxembourg sont les moins exposées aux secteurs les plus impactés par la crise sanitaire et les mesures de confinement liées, à savoir l'HORECA, le commerce, les transports et les arts et spectacles. Seulement 15% de leurs encours de crédits aux entreprises concernent ces secteurs, contre 47% en Grèce et près de 30% en Espagne et au Portugal.

Graphique N :



* HORECA, commerce, transports, arts et spectacles

Source : EBA, calculs STATEC (juin 2020)

14 Cf. <https://www.cssf.lu/fr/2020/09/retour-sur-lalfi-rentree>

Dans son scénario bas, la BCE stipule que les prêts non performants pourraient tripler jusqu'en 2022 (d'environ 500 Mia EUR à 1 400 Mia EUR)¹⁵. Les prévisions d'Allianz¹⁶ pointent quant à elles vers une hausse des prêts non performants de 3% à 5% des encours de crédits à la fin de 2021, ce qui effacerait les progrès réalisés par les banques sur les 3 dernières années. La détérioration des actifs pousserait les banques italiennes, portugaises et espagnoles à durcir davantage leurs conditions de crédit.

Oxford Economics¹⁷ estime que les défauts sur crédits engendreraient une perte de fonds propres réglementaires pour seulement 5% des banques en zone euro [-16% au total sur un an], ce qui ne déstabiliserait pas le système bancaire. Dans un scénario plus pessimiste où le PIB de la zone se réduirait de 15% [contre -7.8% dans le scénario central], le gonflement des prêts non performants entraînerait de fortes pertes de capital pour les banques [-50% sur un an en zone euro], ce qui fragiliserait la finance européenne. Les pertes seraient selon ces estimations particulièrement fortes et problématiques en Grèce, Espagne, Irlande, Finlande et Chypre.

Finalement, la BCE¹⁸ indique que le système bancaire européen est quand même capable de faire face à la crise et de continuer à prêter aux entreprises. Dans son scénario central¹⁹, le ratio de capital CET1 se réduirait de 1.9 point de % à 12.6% en zone euro [13.6% pour le ratio de capital Tier 1] en fin 2022 alors qu'il chuterait de 5.7 points à 8.8% [9.8% pour le Tier 1] dans le scénario bas. Ces pertes de capital seraient principalement liées aux dépréciations et provisions sur les crédits. Dans le cas plus sévère, plusieurs banques devraient alors prendre des mesures pour respecter les exigences de capital minimum à détenir et la BCE devrait prolonger ses mesures de soutien au secteur.

S'exprimant lors d'une table ronde en septembre 2020, le vice-président de la Commission européenne Valdis Dombrovskis a appelé à de nouvelles mesures pour pallier les niveaux croissants de prêts non performants : titriser ces prêts via les marchés secondaires [une proposition de directive est en cours de négociation par le Parlement et le Conseil] et réformer le recouvrement des créances douteuses²⁰. La création d'une société de gestion de ces actifs au niveau de l'UE a notamment été évoquée comme un instrument utile pour lutter contre les effets négatifs des prêts non performants sur les banques. Cette « bad bank » rachèterait les prêts toxiques en émettant de la dette garantie par un organisme européen. Si cette dernière solution doit encore être discutée et approuvée par les

15 Cf. https://www.bankingsupervision.europa.eu/press/speeches/date/2020/html/ssm.sp201001_1-ef618a5a36.en.html

16 Cf. https://www.allianz.com/en/economic_research/publications/specials_fmo/16072020_europeanbanks.html

17 Oxford Economics, How bad must bank loan losses be to threaten recovery?, Research Briefing, septembre 2020.

18 Cf. <https://www.bankingsupervision.europa.eu/press/pr/date/2020/html/ssm.pr200728-7df9502348.en.html>

19 Le scénario central suppose une baisse de 8.7% du PIB en 2020, suivi d'un rebond de 5.2% en 2021 et de 3.3% en 2022. Dans le scénario bas, le PIB se réduirait de 12.6% en 2020 et la reprise serait aussi plus faible : +3.3% en 2021 puis +3.8% en 2022.

20 Cf. [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/645730/IPOL_BRI\(2020\)645730_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/645730/IPOL_BRI(2020)645730_EN.pdf), <https://www.bankingsupervision.europa.eu/press/interviews/date/2020/html/ssm.in201012-f68deb5173.en.html>

États membres, la Commission a toutefois déjà présenté des propositions visant à faciliter la titrisation des expositions non performantes dans le cadre de ses mesures liées à la CMU-COVID²¹.

Tableau B :

Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire

	Luxembourg			Zone euro / EEA		
	2008	2019	2020 T3	2008	2019	2020 T3
Solvabilité						
Ratio de capital Tier 1	13%	20%	21%	10%	17%	17%
Ratio de liquidité à court terme	-	139%	153%	-	150%	171%
Profitabilité						
Rendement sur actifs	0,0%	0,6%	0,4%	0,5%	0,5%	0,5%
Rendement sur fonds propres	3,5%	5,8%	5,8%	5,0%	5,7%	2,5%
Qualité des actifs						
Prêts non-performants (en % des prêts totaux)	-	0,9%	1,4%	-	2,7%	2,8%
... aux sociétés non financières	-	0,6%	1,0%	-	1,5%	1,6%
... aux ménages	-	0,2%	0,2%	-	1,1%	1,0%
Exposition aux secteurs à risque*	-	14%	15%	-	23%	22%
Accès au crédit						
Taux d'intérêt moyen sur les nouveaux crédits bancaires (en %)						
... aux sociétés non financières	4,0	1,3	1,1	3,8	1,4	1,4
... à la consommation aux ménages	6,3	2,2	1,8	6,7	5,3	5,3
... immobiliers aux ménages	4,2	1,3	1,3	3,7	1,4	1,4
Marge sur les nouveaux prêts (en points de %)						
	1,4	1,3	1,4	1,7	1,8	1,9
Enquête sur le crédit bancaire [% resserrement - % assouplissement]						
Prêts refusés	-	0	20	-	6	3
Marge sur les crédits	33	-13	27	62	-6	3
Critères d'octroi des prêts aux entreprises	43	20	40	63	1	19
Critères d'octroi des prêts aux entreprises pour le prochain trimestre	29	0	40	46	0	19

Sources : EBA, BCE, BCL (données en fin de période)

* Part des prêts aux entreprises du secteur de l'HORECA, du commerce, des transports et des arts et spectacles

21 Cf. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda_20_1377

Conclusions

Les mesures de soutien des gouvernements et de la BCE ont permis d'assurer l'octroi de crédits aux entreprises en manque de trésorerie et de préserver des conditions financières favorables en zone euro.

Face à la hausse des risques de défaut, les banques européennes ont toutefois commencé à durcir les critères et conditions d'octroi des nouveaux crédits octroyés dès le 3^e trimestre 2020.

La fin des moratoires et des aides gouvernementales révélera la situation financière réelle des entreprises et leur capacité à rembourser ou non leurs emprunts. Le gonflement du volume de prêts non performants pourrait fortement peser sur les banques des pays du Sud de l'Europe, plus fragiles, alors que les banques au Luxembourg sont plus solvables et moins exposées aux secteurs d'activité à risque.

Les faibles revenus d'intérêt, la volatilité des bourses et les coûts du risque devraient néanmoins encore peser sur les résultats du secteur financier cette année.

IMPRESSUM

Responsable de la publication
Dr Serge Allegrezza

Rédaction
Pauline Perray
pauline.perray@statec.etat.lu

La reproduction totale ou
partielle est autorisée à
condition d'en citer la source.

Date de clôture statistique:
Janvier 2021
ISSN: 2658-963X

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L - 1468 Luxembourg-Kirchberg

+352 247 - 84219
info@statec.etat.lu
www.statec.lu

statec.lu
—

STATEC